



ÉTAT PARASITAIRE

Numéro de dossier : 2512007
Norme méthodologique employée : AFNOR NF P 03-200 – Mai 2016
Date de repérage : 16/12/2025
Durée de validité : 3 MOIS

A. - Désignation du ou des bâtiments

Localisation du ou des bâtiments :

Adresse : **1 Rue Henri Dunant**
Commune : **56300 Pontivy (France)**
Section cadastrale BH, Parcelle(s) n° 2
Désignation et situation du ou des lot(s) de copropriété :

Documents fournis:

..... **Néant**
Désignation du (ou des) bâtiment(s) et périmètre de repérage :
..... **Bureaux**
..... **Bâtiment**

Situation du bien en regard d'un arrêté préfectoral pris en application de l'article L 133-5 du CCH délimitant les zones contaminées ou susceptibles de l'être à court terme par les termites et L 133-8 du CCH délimitant les zones de présence d'un risque de mэрule :
Néant

B. - Désignation du client

Désignation du client :

Nom et prénom : **Conseil Régional de Bretagne**
Adresse : **283 Avenue Général George S. Patton 35700 Rennes (France)**
Si le client n'est pas le donneur d'ordre :
Qualité du donneur d'ordre (sur déclaration de l'intéressé) :
Autre
Nom et prénom : **l Conseil Régional de Bretagne**
Adresse : **283 Avenue Général George S. Patton 35700 Rennes (France)**

C. - Désignation de l'opérateur de diagnostic

Identité de l'opérateur de diagnostic :

Nom et prénom : **DESLANDES Vincent**
Raison sociale et nom de l'entreprise : **CABINET PATUREL - SARL CEBI**
Adresse : **Eleusis 3 - 1, rue Pierre et Marie CURIE, 22190 PLERIN**
Numéro SIRET : **452 669 393 00038**
Désignation de la compagnie d'assurance : ... **ALLIANZ**
Numéro de police et date de validité : **63013118 / 31.12.2025**

Conclusion : Il a été repéré des indices de présence d'agents de dégradation biologique du bois.

D. - Identification des bâtiments ou parties de bâtiments visitées, repérage et localisation des éléments infestés ou ayant été infestés, identification des agents de dégradation.

Description et généralités :

Bâtiment de pierre et parpaing, charpente traditionnelle, sur 3 niveaux + sous-sol.

Ce type d'immeuble peut être le siège d'attaques fongiques (champignon des bois) si les conditions favorables à leur développement (niveau hygrométrique, température ...) se trouvent réunies.

L'état parasitaire est visuel, sans démolition, sans dépose de revêtement, ni manipulation importante de mobilier, et limité aux parties visibles et accessibles à la date de l'inspection.

Toute zone à humidité relative hors norme peut être le siège d'attaques fongiques.

La lutte curative et préventive contre les champignons lignivores passe en priorité par la mise en œuvre de mesures visant à diminuer de façon significative l'humidité dans les maçonneries et notamment par la vérification et l'entretien du couvert.

Liste des pièces visitées












SS - Chaufferie	1er étage - Sanitaires
RdC - Entrée	1er étage - Cafétéria
RdC - Circulation 1	1er étage - Bureau 7
RdC - Bureau 1	1er étage - Bureau 8
RdC - Salle de réunion	1er étage - Salle de réunion
RdC - Bureau 2	1er/2e - Escalier
RdC - Wc	2e étage - Palier
RdC - Circulation 2	2e étage - Bureau 9
RdC - Bureau 3	2e étage - Faux-combles 1
RdC - Bureau 4	2e étage - Cabinet de toilette
RdC - Bureau 5	2e étage - Faux-combles 2
RdC/1er - Escalier	2e étage - Salle de réunion
1er étage - Bureau 6	2e étage - Bureau 10
1er étage - Circulation 3	Combles - Combles 2

Localisation	Description
SS - Chaufferie	Sol Béton Mur Peinture, béton Plafond Peinture, plâtre, béton, isorel Fenêtre en aluminium brut Porte en bois
RdC - Entrée	Sol Carrelage, béton Mur Peinture, toile de verre peinte, plâtre Plafond Faux plafond Porte en aluminium Plinthe en carrelage
RdC - Circulation 1	Sol Carrelage, béton Mur Peinture, plâtre Plafond Peinture, plâtre Plinthe en carrelage
RdC - Bureau 1	Sol Parquet, béton Mur Toile de verre peinte, plâtre, bois Plafond Dalles minérales collées Fenêtre en PVC Porte en bois Plinthe en bois
RdC - Salle de réunion	Sol Parquet Mur Toile de verre peinte, plâtre Plafond Dalles minérales collées Fenêtre en PVC, en alu Porte en bois Plinthe en bois
RdC - Bureau 2	Sol Plastique (lino), béton Mur Toile de verre peinte, plâtre Plafond Faux plafond Fenêtre en PVC Porte en bois Plinthe en bois

Localisation	Description
RdC - Wc	Sol Dalles de sol, béton Mur Papier peint, faïence, plâtre Plafond Peinture, plâtre Fenêtre en PVC Porte en bois Plinthe en PVC
RdC - Circulation 2	Sol Carrelage, béton Mur Papier peint, toile de verre peinte, plâtre Plafond Faux plafond Fenêtre en PVC Porte en bois Plinthe en carrelage
RdC - Bureau 3	Sol Carrelage, béton Mur Papier peint, toile de verre peinte, plâtre Plafond Faux plafond Fenêtre en PVC Porte en bois Plinthe en carrelage
RdC - Bureau 4	Sol Carrelage, béton Mur Papier peint, toile de verre peinte, plâtre Plafond Faux plafond Fenêtre en PVC Porte en bois Plinthe en carrelage
RdC - Bureau 5	Sol Carrelage, béton Mur Toile de verre peinte, plâtre Plafond Faux plafond Fenêtre en PVC Porte en bois, clarée Plinthe en carrelage
RdC/1er - Escalier	Sol Carrelage, béton, bois Mur Peinture, plâtre, bois Plafond Peinture, plâtre Fenêtre en aluminium brut Porte en bois Plinthe en carrelage, en bois
1er étage - Bureau 6	Sol Parquet Mur Toile de verre peinte, plâtre Plafond Faux plafond Fenêtre en PVC Porte en bois Plinthe en bois
1er étage - Circulation 3	Sol Parquet Mur Peinture, plâtre Plafond Peinture, plâtre Plinthe en bois
1er étage - Sanitaires	Sol Carrelage, béton Mur Papier peint, faïence, plâtre Plafond Peinture, plâtre Fenêtre en aluminium brut Porte en bois Plinthe en carrelage
1er étage - Cafeteria	Sol Dalles de sol, béton Mur Papier peint, plâtre Plafond Faux plafond Fenêtre en bois Porte en bois Plinthe en PVC
1er étage - Bureau 7	Sol Dalles de sol, béton Mur Papier peint, plâtre Plafond Faux plafond Fenêtre en PVC Porte en bois Plinthe en PVC
1er étage - Bureau 8	Sol Parquet Mur Toile de verre peinte, plâtre Plafond Faux plafond Fenêtre en PVC Porte en bois

Localisation	Description
	Plinthe en bois
1er étage - Salle de réunion	Sol Parquet Mur Toile de verre peinte, plâtre Plafond Faux plafond Fenêtre en PVC Porte en bois Plinthe en bois
1er/2e - Escalier	Sol Bois Mur Peinture, plâtre, bois Plafond Peinture, lambris bois, plâtre Fenêtre en aluminium brut Plinthe en bois
2e étage - Palier	Sol Plancher bois, dalles plastiques Mur Lambris bois Plafond Peinture, lambris bois, plâtre Fenêtre en PVC Plinthe en bois
2e étage - Bureau 9	Sol Plancher bois, dalles plastiques Mur Peinture, plâtre Plafond Peinture, plâtre Fenêtre en PVC Porte en bois Plinthe en bois
2e étage - Faux-combles 1	Sol Plancher bois Mur Parpaings, béton, brique Plafond Plaques de plâtre, bois Porte en bois
2e étage - Cabinet de toilette	Sol Plancher bois, dalles plastiques Mur Peinture, plâtre Plafond Peinture, plâtre Fenêtre en aluminium brut Porte en bois Plinthe en bois
2e étage - Faux-combles 2	Sol Plancher bois Mur Parpaings, béton, brique Plafond Plaques de plâtre, bois Porte en bois
2e étage - Salle de réunion	Sol Parquet Mur Peinture, plâtre Plafond Peinture, plâtre, charpente bois Fenêtre en bois, en pvc Porte en bois Plinthe en bois
2e étage - Bureau 10	Sol Parquet Mur Peinture, plâtre Plafond Peinture, plâtre, charpente bois Fenêtre en bois Porte en bois Plinthe en bois
Combles - Combles 2	Sol Plaques de plâtre Mur Styrodur, plaques de plâtre Plafond Peinture, styrodur, charpente bois Fenêtre en aluminium brut Porte en bois Remarques : Investigations limitées aux abords de la trappe : sécurité insuffisante

E. – Constatations:

Parties d'immeubles bâties visitées	OUVRAGES parties d'ouvrages et éléments examinés	RÉSULTAT constatations d'humidité	RÉSULTAT constatations des insecte(s) à larves xylophages	RÉSULTAT constatations des champignons lignivores	Photo
SS					
Chaufferie	Mur, sol	Présence d'humidité, Présence de salpêtre	-	-	
	Plafond	Présence d'humidité	-	Indice d'infestation de Moisissures: Présence de moisissures	
RdC					
Salle de réunion; RdC - Bureau 5	Murs périphériques	Présence d'humidité (Relevé hygrométrique supérieur à 50%)	-	-	
Bureau 2	Pied de mur	Présence d'humidité	-	Indice d'infestation de Moisissures: Présence de moisissures	
Wc; 1er étage - Sanitaires	Périphérie de la fenêtre	Présence d'humidité	-	Indice d'infestation de Moisissures: Présence de moisissures	
Salle de réunion	Plancher bois	-	Indice d'infestation de Grosses vrillettes (xestobium): Présence de trous de sortie	-	
2e étage					
Faux-combles 1	Charpente bois	-	Indice d'infestation de Petites vrillettes (anobium): Présence de trous de sortie, Présence de galeries visibles	-	
Cabinet de toilette	Périphérie de la lucarne, murs	Présence d'humidité	-	Indice d'infestation de Moisissures: Présence de moisissures	
Faux-combles 2	Plafond	Présence d'humidité	-	Indice d'infestation de Moisissures: Présence de moisissures	
	Panne	-	Indice d'infestation de Capricornes des maisons: Présence de trous de sortie, Présence de vermoulure, Présence de galeries visibles	-	
Salle de réunion	Lucarne	Présence d'humidité	-	Indice d'infestation de Moisissures: Présence de moisissures	

« - » : absence d'indice d'infestation par un agent de dégradation biologique du bois

Nota : Le présent constat n'a de valeur que pour la date de la visite et est exclusivement limité au constat de présence ou d'absence d'agents de dégradation biologique du bois.

F. – Identification des parties d'immeubles n'ayant pu être visitées et justification :




2e étage - Combles 1 (Absence de trappe de visite)

G. – Identification des ouvrages, parties d'ouvrages et éléments qui n'ont pas été examinés et justification :

Localisation	Liste des ouvrages, parties d'ouvrages	Motif
2e étage - Combles 1	Toutes	Absence de trappe de visite

L'état parasite étant réalisé sur les parties visibles sans démolition, il n'est pas fait état des éléments ou parties d'immeuble pouvant être compris dans des doublages, des plénums, ou autre vide sans accès.

H. – Constatations diverses :

Localisation	Liste des ouvrages, parties d'ouvrages	Observations et constatations diverses	Photos
RdC/1er - Escalier; 2e étage - Palier; 2e étage - Bureau 9	Plafond	Fissures	
1er étage - Cafétéria	Sol	Fissures	
1er étage - Bureau 8	Plancher	Affaissement	

I. – Moyens d'investigation utilisés :

La mission et son rapport sont exécutés conformément à la norme AFNOR NF P 03-200 – Mai 2016.

La méthode d'investigation in situ ayant précédé la rédaction du présent rapport est la suivante :

- examen le plus complet possible de la situation et de l'état de l'immeuble désigné par le client ;
- examen visuel des parties visibles et accessibles pour recherche d'indices (galeries-tunnels, filaments, trous de sortie, débris d'insectes, vermoulure, etc.) sur les sols, murs, cloisons et ensemble des bois ;
- examen des produits celluloseux non rattachés au bâti (débris de bois, planches, cageots, papiers cartons, etc.), posés à même le sol : recherche d'indice de consommation par les insectes (galeries, vermoulure, trous de sortie), de discolorations, de dégradations dues aux champignons (pourriture des bois) ;

- recherche et examen des zones favorables au développement des agents de dégradation biologique du bois (zones humides) ;
- sondages non destructifs (sauf parties déjà altérées ou dégradées) de l'ensemble des éléments en bois à l'aide d'outils appropriés (poinçons, lampes, humidimètres à pointe, etc.).

Documents remis par le donneur d'ordre à l'opérateur de repérage :

Néant

Informations communiquées à l'opérateur par le donneur d'ordre, concernant des traitements antérieurs ou une présence de termites dans le bâtiment :

Néant

Représentant du propriétaire (accompagnateur) :

Mme TABUTEAU-LONGO sur place

J. - Conclusions :

Conclusion relative à la présence d'agents de dégradation biologique du bois :

Il a été repéré des indices de présence d'autres agents de dégradation biologique du bois.

Nota : Dans le cas de la présence de mэрule, il est rappelé l'obligation de déclaration en mairie de l'infestation prévue à l'article L 133-7 du code de la construction et de l'habitation. Pour faciliter cette déclaration, un modèle de déclaration peut vous être fourni sur demande.

K. - Récapitulatif des agents de dégradation observés :

Humidité :

Indice d'Humidité	Traces observées	Localisation
Humidité, Salpêtre	Présence d'humidité, Présence de salpêtre	SS - Chaufferie
Humidité	Présence d'humidité	SS - Chaufferie
	Présence d'humidité (Relevé hygrométrique supérieur à 50%)	RdC - Salle de réunion; RdC - Bureau 5
	Présence d'humidité	RdC - Bureau 2
	Présence d'humidité	RdC - Wc; 1er étage - Sanitaires
	Présence d'humidité	2e étage - Cabinet de toilette
	Présence d'humidité	2e étage - Faux-combles 2
	Présence d'humidité	2e étage - Salle de réunion

Parasites :

Agents de dégradation	Traces observées	Localisation
Grosses vrillettes (xestobium)	Présence de trous de sortie	1er étage - Salle de réunion
Petites vrillettes (anobium)	Présence de trous de sortie, Présence de galeries visibles	2e étage - Faux-combles 1
Capricornes des maisons	Présence de trous de sortie, Présence de vermoulure, Présence de galeries visibles	2e étage - Faux-combles 2

Champignons :

Agents de dégradation	Traces observées	Localisation
Moisissures	Présence de moisissures	SS - Chaufferie
	Présence de moisissures	RdC - Bureau 2
	Présence de moisissures	RdC - Wc; 1er étage - Sanitaires
	Présence de moisissures	2e étage - Cabinet de toilette
	Présence de moisissures	2e étage - Faux-combles 2
	Présence de moisissures	2e étage - Salle de réunion

L. - Préconisations:

Traitement et / ou réparation des pathologies mises en évidence dans le corps du présent rapport.

M. – Signatures

Fait à Pontivy, le 30/12/2025

Opérateur du diagnostic : DESLANDES Vincent

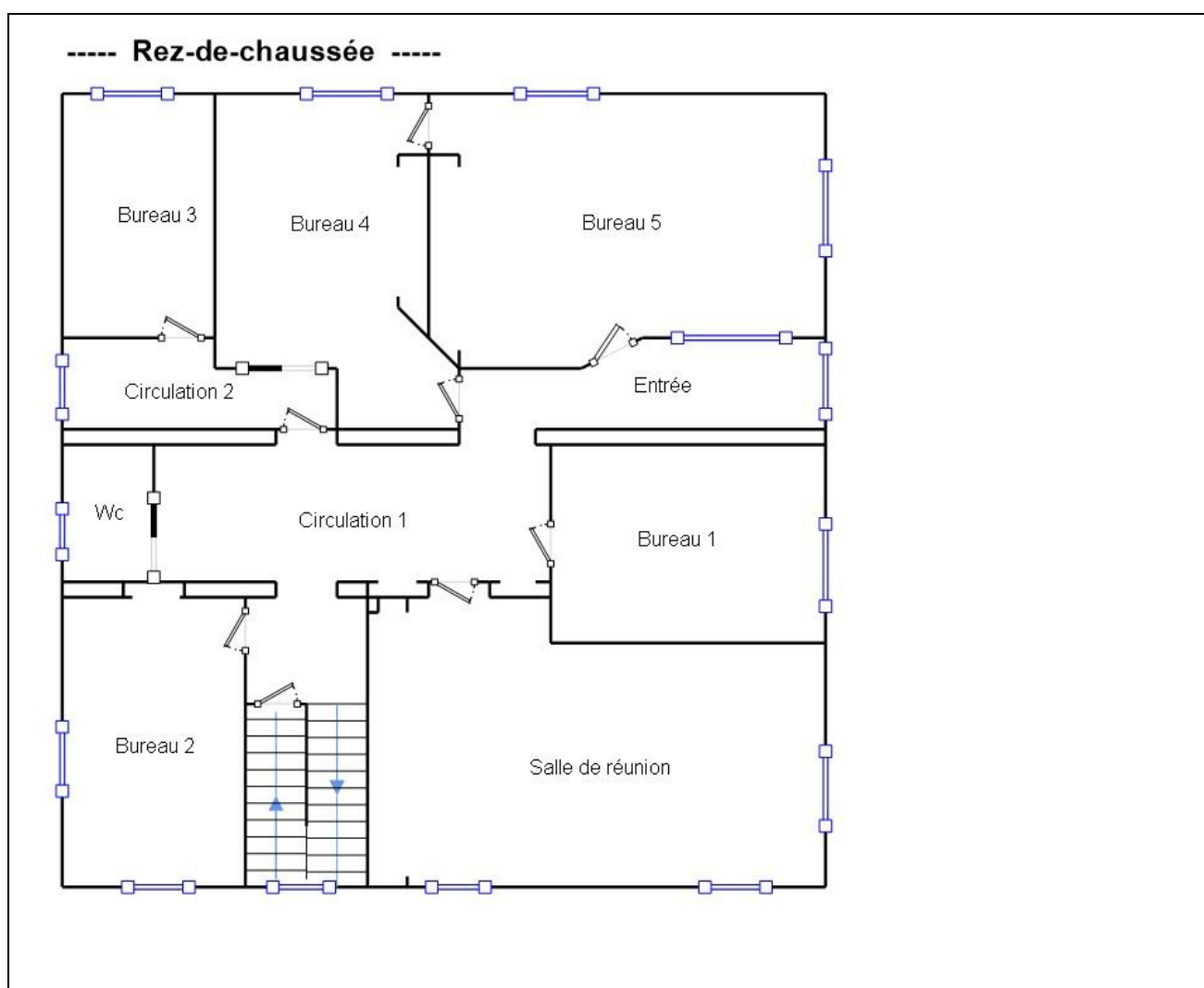


Responsable du cabinet :

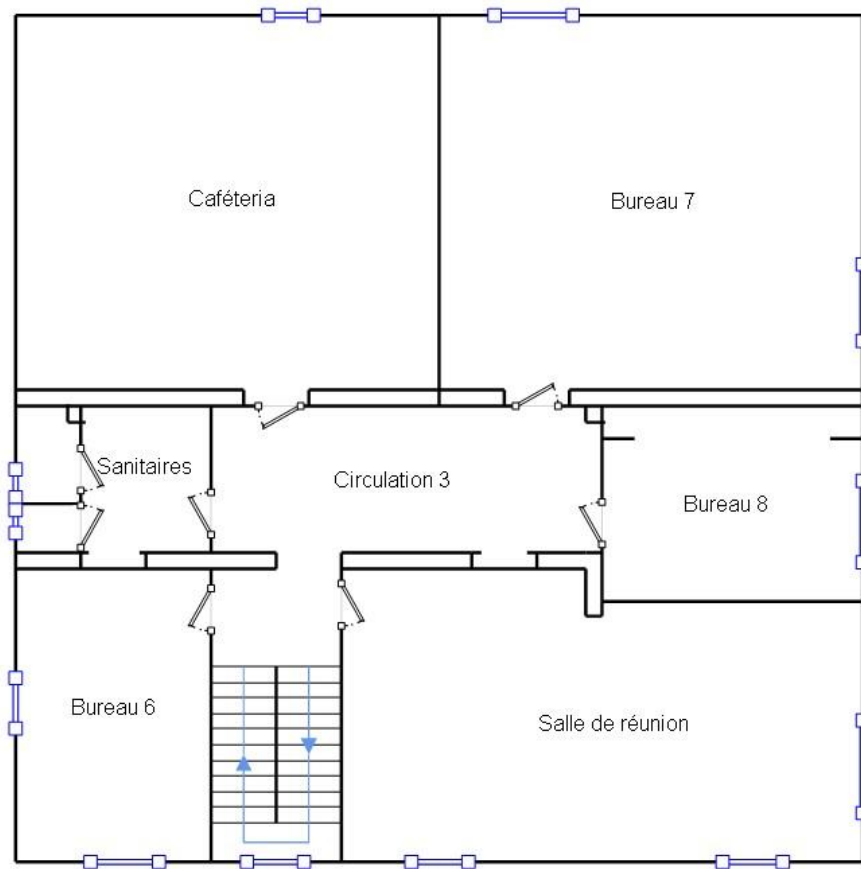
LAURENT PATUREL



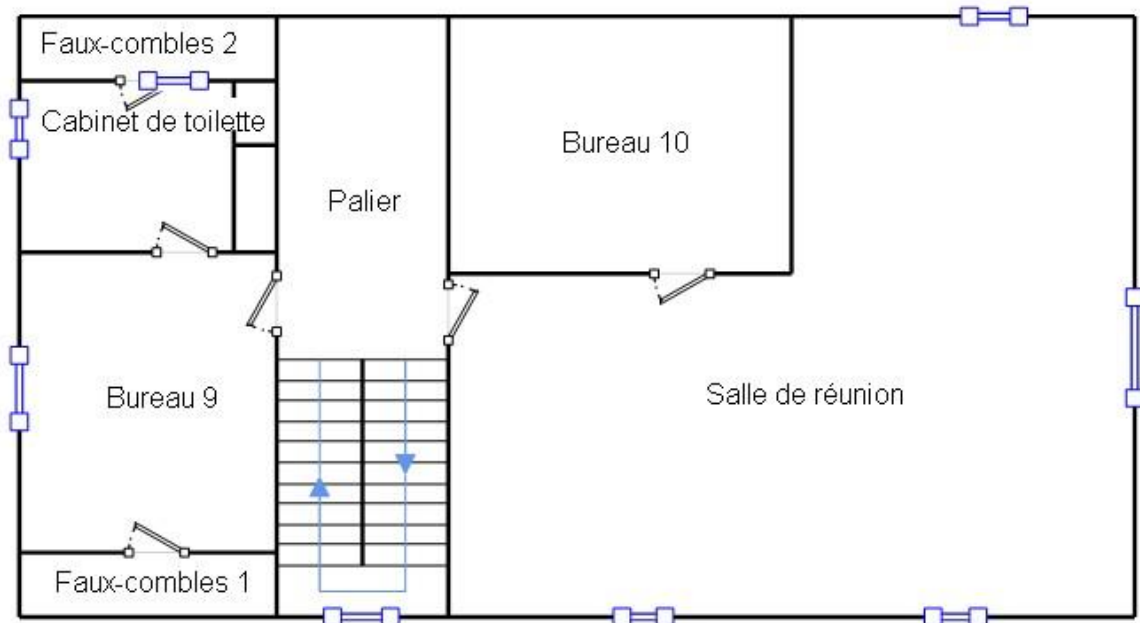
N - Croquis

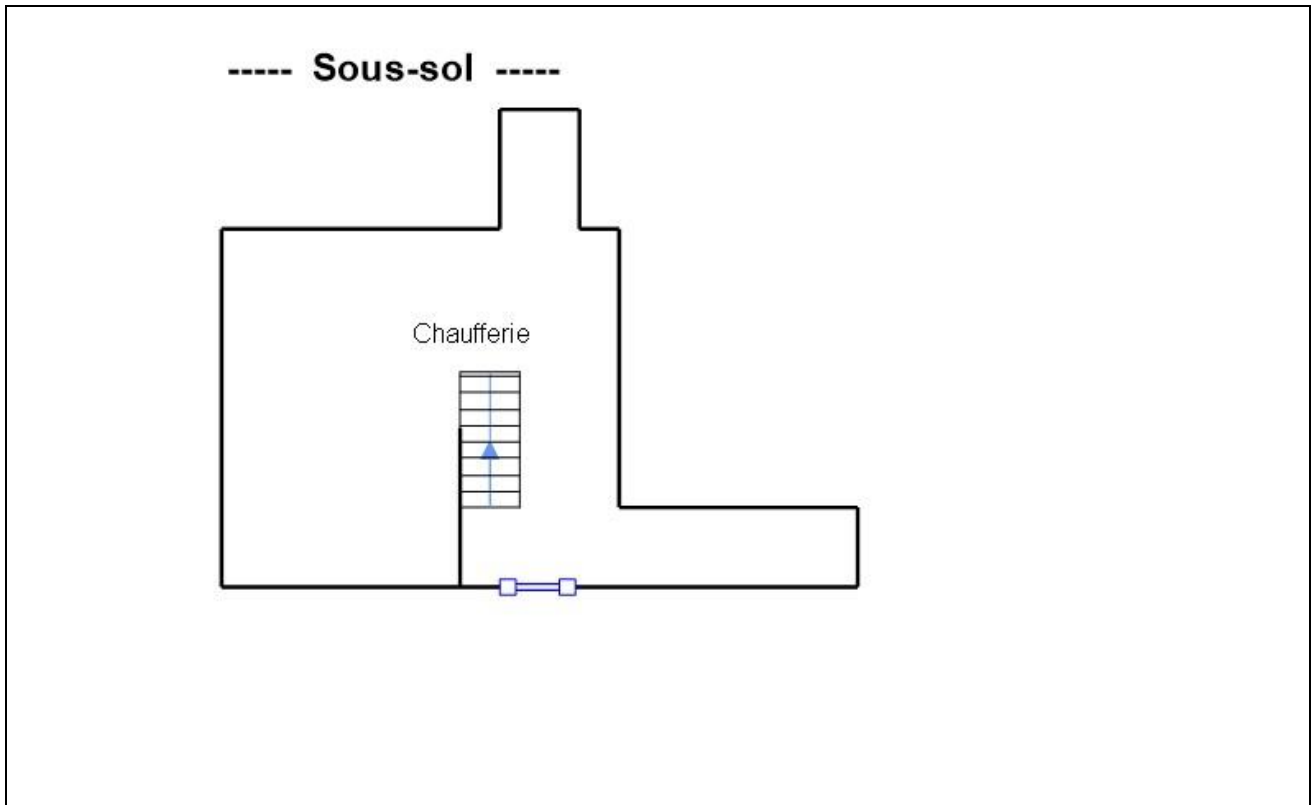


----- 1er étage -----



----- 2e étage -----





O - Photos



Photo n° PhTer001
Localisation : SS - Chaufferie
Ouvrage : Mur, sol
Parasite : Humidité, Salpêtre
Indices : Présence d'humidité, Présence de salpêtre



Photo n° PhTer002
Localisation : SS - Chaufferie
Ouvrage : Plafond
Parasite : Humidité, Moisissures
Indices : Présence d'humidité, Présence de moisissures



Photo n° PhTer003
Localisation : RdC - Salle de réunion; RdC - Bureau 5
Ouvrage : Murs périphériques
Parasite : Humidité
Indices : Présence d'humidité (Relevé hygrométrique supérieur à 50%)



Photo n° PhTer004
Localisation : RdC - Bureau 2
Ouvrage : Pied de mur
Parasite : Humidité, Moisissures
Indices : Présence d'humidité, Présence de moisissures



Photo n° PhTer005
Localisation : RdC - Wc; 1er étage - Sanitaires
Ouvrage : Périphérie de la fenêtre
Parasite : Humidité, Moisissures
Indices : Présence d'humidité, Présence de moisissures





Photo n° PhTer006
Localisation : RdC/1er - Escalier; 2e étage - Palier; 2e étage - Bureau 9
Ouvrage : Plafond
Informations complémentaires : Fissures



Photo n° PhTer007
Localisation : 1er étage - Cafétéria
Ouvrage : Sol
Informations complémentaires : Fissures

	<p>Photo n° PhTer008 Localisation : 1er étage - Bureau 8 Ouvrage : Plancher Informations complémentaires : Affaissement</p>
	<p>Photo n° PhTer009 Localisation : 1er étage - Salle de réunion Ouvrage : Plancher bois Parasite : Grosses vrillettes (xestobium) Indices : Présence de trous de sortie</p>
	<p>Photo n° PhTer010 Localisation : 2e étage - Faux-combles 1 Ouvrage : Charpente bois Parasite : Petites vrillettes (anobium) Indices : Présence de trous de sortie, Présence de galeries visibles</p>
	<p>Photo n° PhTer011 Localisation : 2e étage - Cabinet de toilette Ouvrage : Périphérie de la lucarne, murs Parasite : Humidité, Moisissures Indices : Présence d'humidité, Présence de moisissures</p>
	<p>Photo n° PhTer012 Localisation : 2e étage - Faux-combles 2 Ouvrage : Plafond Parasite : Humidité, Moisissures Indices : Présence d'humidité, Présence de moisissures</p>

	<p>Photo n° PhTer013 Localisation : 2e étage - Faux-combles 2 Ouvrage : Panne Parasite : Capricornes des maisons Indices : Présence de trous de sortie, Présence de vermoulure, Présence de galeries visibles</p>
	<p>Photo n° PhTer014 Localisation : 2e étage - Salle de réunion Ouvrage : Lucarne Parasite : Humidité, Moisissures Indices : Présence d'humidité, Présence de moisissures</p>

P - Annexes

I - Glossaire

Terminologie du Diagnostic Etat Parasitaire

Présence : activité détectée d'une pathologie du bois.

Trace : empreinte laissée par l'activité d'une pathologie du bois.

Indice de Présence : les différents indices détectés par l'opérateur présument d'une activité même si celle-ci n'est pas visible.

Traitement curatif contre les champignons lignivores : ensemble de mesures visant à supprimer les causes d'humidité, responsables de l'altération, et à détruire le mycélium.

Traitement curatif contre les insectes à larves xylophages : opération visant par un procédé adéquat à tuer les larves in-situ.

Taux d'humidité : celui-ci exprime la teneur en gramme d'eau pour cent grammes du matériau sondé. Pour rappel, un bois est considéré comme sec jusqu'à 15-17% et une maçonnerie jusqu'à 10%. Au-delà, ces désordres hydriques nécessitent une surveillance particulière car ils peuvent être à l'origine de pathologies.

Mycélium : c'est la partie végétative des champignons. II est composé d'un ensemble de filaments, plus ou moins ramifiés, appelés hyphes, que l'on trouve dans le sol ou le substrat de culture. II secrète des enzymes permettant de décomposer la matière organique du bois.

Filament rhizomorphe : Structure organique en forme de fils très fins émettant des racines végétatives et permettant le déplacement d'éléments nutritifs pour le champignon.

Sporophore : c'est l'organe de la fructification du mycélium. II produit des spores permettant sa dissémination, sous diverses formes. II est la partie la plus visible de l'organisme ; c'est ce qu'en langage courant on appelle « un champignon >>. II peut tout autant se présenter sous des formes très simples ou des formes très complexes.

Vermoulure : altération du bois (poussière) correspondant à la fin du processus de digestion du bois par les insectes xylophages.

Trous de sortie : désigne le trou réalisé à la surface du bois par l'insecte adulte pour permettre son envol afin de se reproduire.

Champignons lignicoles : Ensemble des champignons entraînant une discoloration du bois. Les caractéristiques mécaniques du matériau ne sont pas touchées.

Champignons lignivores : Ensemble des champignons entraînant une pourriture du matériau bois. Ce sont les éléments structuraux du bois qui sont dégradés (cellulose, lignine ...) entraînant une baisse des caractéristiques mécaniques du matériau. Ces champignons pouvant infester les bâtiments ont été classés en 3 familles de pourriture. Ces familles ont été identifiées à partir de l'aspect que prend le bois lorsqu'il est dégradé par ces champignons. Ces familles sont les suivantes :

- 1. Pourriture Fibreuse (blanche)** : pourriture s'attaquant à la cellulose et à la lignine et produisant un résidu blanchâtre filamenteux, fibreux (aspect fibrille du bois). (Ex : Donkioporia expansa, Trametes versicolor, Coprins...)
- 2. Pourriture Molle (noire)** : pourriture du bois où les attaques portent sur la cellulose. Ne se développe que lorsque le bois a un fort taux d'humidité, le bois se ramollit et se fendille dans 2 directions en séchant.
- 3. Pourriture Cubique (brune)** : pourriture du bois s'attaquant à la cellulose et à la lignine produisant un résidu friable de la forme d'un cube, brun pâle à brun foncé. (Ex : Mérules, Coniophore, Lenzite, Antrodia...)

II -Principes généraux de traitement

A. Cas du traitement des maçonneries

Traitement des maçonneries contaminées par un champignon lignivore (Cas particulier de la Mérule) Le traitement est réalisé dans la zone infestée élargie d'un périmètre de sécurité de 1m dans les 3 dimensions

Opération	Description	Finalité	
1	Mise à nu des maçonneries	Déposer les revêtements et piquer les enduits	Vérifier l'étendu de l'infestation Faciliter/optimiser la pénétration du produit de traitement
2	Brûlage	Effectuer un brûlage au chalumeau à flamme nue	Détruire les formations végétatives, spores, fructifications en surface et sur les premiers de profondeur des joints
3	Brossage, nettoyage	Nettoyage/élimination surfacique par brossage/balayage	Oter tous les résidus de champignons et les résidus de maçonneries non adhérentes
4	Traitement en profondeur si nécessaire (en fonction de l'analyse de risque)	Mise en œuvre d'un quadrillage de puits d'injection ou d'un cordon sanitaire de puits d'injection dans les joints de maçonnerie, autour de la zone infestée puis injecter à basse pression conformément aux prescriptions techniques CTBA+	Empêcher le développement des mycéliums à l'intérieur du mur (joints, espaces vides...)
5	Traitement de surface	Procéder à une application de surface par couches répétées (2 couches) à basse pression	Empêcher le champignon de se disséminer par fructification et créer un cordon sanitaire pour le champignon

Traitement des maçonneries contaminées par un champignon lignivore (Cas Autres champignons lignivores à filaments rhyzomorphes)

Le traitement est réalisé dans la zone infestée élargie d'un périmètre de sécurité de 1m dans les 3 dimensions.

Opération	Description	Finalité	
1	Mise à nu des maçonneries	Déposer les revêtements et piquer les enduits	Vérifier l'étendu de l'infestation Faciliter/optimiser la pénétration du produit de traitement
2	Brûlage	Effectuer un brûlage au chalumeau à flamme nue	Détruire les formations végétatives, spores, fructifications en surface et sur les premiers de profondeur des joints
3	Brossage, nettoyage	Nettoyage/élimination surfacique par brossage/balayage	Oter tous les résidus de champignons et les résidus de maçonneries non adhérentes
4	Traitement de surface	Procéder à une application de surface par couches répétées (2 couches) à basse pression	Empêcher le champignon de se disséminer par fructification et créer un cordon sanitaire

Traitement des maçonneries contaminées par un champignon lignivore (Cas Autres champignons n'émettant pas de filaments rhyzomorphes ex : Polypore des Caves)

Le traitement est réalisé dans la zone infestée sans élargissement d'un périmètre de sécurité dans les 3 dimensions

Opération	Description	Finalité	
1	Mise à nu des maçonneries	Déposer les revêtements et piquer les enduits	Vérifier l'étendu de l'infestation Faciliter/optimiser la pénétration du produit de traitement
2	Brûlage	Effectuer un brûlage au chalumeau à flamme nue	Détruire les formations végétatives, spores, fructifications en surface et sur les premiers de profondeur des joints
3	Brossage, nettoyage	Nettoyage/élimination surfacique par brossage/balayage	Oter tous les résidus de champignons et les résidus de maçonneries non adhérentes
4	Traitement de surface	En cas de zone humide dont le séchage sera long mais inférieur à 6 mois, procéder à une application de surface par couches répétées (2 couches) à basse pression	Empêcher le champignon de se disséminer par fructification empêcher l'apparition d'un Mérule

B. Cas du traitement des bois

Traitement des bois contaminés par un champignon lignivore de pourriture cubique

Le traitement est réalisé dans la zone infestée élargie d'un périmètre de sécurité de 1m dans les 3 dimensions.

Opération	Description	Finalité
1	Bûchage Décaper toutes les parties de bois dégradées jusqu' au bois sain	Détruire en grande partie les éléments fongiques . Faciliter/optimiser la pénétration du produit de traitement. Vérifier que la section restante des pièces de bois est suffisante en termes de résistance mécanique Déterminer les pièces de bois à remplacer ou renforcer
2	Brossage Nettoyage/élimination surfacique des parties de bois dégradées et des résidus fongiques de toutes les faces de pièces de bois accessibles	Oter les derniers résidus de champignons, détruire ce qui reste du champignon. Optimiser la pénétration du produit et la quantité de produit utilisé
	Décapage Poncer/Décaper les revêtements imperméables mis en œuvre sur les pièces de bois	Optimiser la pénétration du produit
3	Traitement en profondeur si nécessaire Procéder à une injection des bois à basse pression selon leur nature et leur section conformément aux prescriptions techniques CTBA+	Empêcher le développement des mycéliums à l'intérieur du bois
4	Traitement de surface Procéder à une application de surface par couches répétées (2 couches) à basse pression	Empêcher le champignon de se disséminer par fructification

Traitement des bois contaminés par un champignon lignivore (Cas Autres champignons n'émettant pas de filaments rhyzomorphes ex : Polypore des Caves)

Le traitement est réalisé dans la zone infestée sans élargissement d'un périmètre de sécurité dans les 3 dimensions

Opération	Description	Finalité
<i>En cas de contamination n'ayant pas entraîné de pourriture profonde</i>		
1	Bûchage Décaper toutes les parties de bois dégradées jusqu' au bois sain	Détruire en grande partie les éléments fongiques Faciliter/optimiser la pénétration du produit de traitement Vérifier que la section restante des pièces de bois est suffisante en termes de résistance mécanique Déterminer les pièces de bois à remplacer ou renforcer
2	Brossage Nettoyage/élimination surfacique des parties de bois dégradées et des résidus fongiques de toutes les faces de pièces de bois accessibles	Oter les derniers résidus de champignons, détruire ce qui reste du champignon. Optimiser la pénétration du produit et la quantité de produit utilisé
	Décapage Poncer/Décaper les revêtements imperméables mis en œuvre sur les pièces de bois	Optimiser la pénétration du produit
3	Isolement Isoler les bois en contact avec les maçonneries et les sols	Supprimer le risque de développement de champignon lignivore ultérieurement
4	Traitement de surface En cas d'assainissement modéré mais d'impossibilité de garantir la suppression de l'humidité (cas du sous-sol), procéder à une application de surface par couches répétées (2 couches) à basse pression	Empêcher le champignon de se disséminer par fructification
<i>Dans tous les autres cas remplacer tous les bois contaminés ou dégradés</i>		

Traitement des bois contaminés par des insectes a larves xylophages

	Opération	Description	Finalité
1	Sondage	Entailler les bois sur leurs arêtes (tous les 80cm) et faces accessibles (tous les 80cm), il est systématique sur l'ensemble des pièces de bois	Permet de localiser correctement les infestations et dégradations
2	Bûchage	Décaper toutes les parties de bois dégradées jusqu' au bois sain	Détruire en grande partie les insectes à larves xylophages Faciliter/optimiser la pénétration du produit de traitement Vérifier que la section restante des pièces de bois est suffisante en termes de résistance mécanique De déterminer les pièces de bois à remplacer ou renforcer
3	Brossage	Nettoyage/élimination surfacique de toutes les faces de pièces de bois accessibles	Détruire les résidus d'attaques d'insectes xylophages Optimiser la pénétration du produit et la quantité de produit utilisé
	Décapage	Décapage des revêtements imperméables mis en œuvre sur les pièces de bois	Optimiser la pénétration du produit
4	Traitement en profondeur si nécessaire	Procéder à une injection des bois à basse pression selon la nature et la section	Tuer les larves encore présentes dans le bois
5	Traitement de surface	Procéder à une application de surface par couches répétées (2 couches) à basse pression	Tuer les larves encore présentes dans le bois et empêcher une nouvelle infestation

III - Documents remis

Aucun document n'a été mis en annexe